Avec des partenaires engagés

Les Experts-comptables

Pour la surveillance, les conseils

Les organisations professionnelles

Les Administrateurs judiciaires ou les mandataires

Pour établir des diagnostics et proposer des solutions

La Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher

contact@41.cci.fr

La Chambre de métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire - Blois

espaceconseil@cma-41.fr

La Chambre d'Agriculture

accueil@loir-et-cher.chambagri.fr

Le Groupement de Prévention Agréé (GPA)

contact@gpa41.fr

Le Fonds mutualisé départemental de revitalisation

Initiative Loir-et-Cher

ilc@initiative-loir-et-cher.fr

Des dispositifs adaptés

La Commission des Chefs de services financiers (CCSF)

qui permet d'obtenir un apurement échelonné de vos dettes fiscales et sociales (URSSAF - MSA)

codefi.ccsf41@dgfip.finances.gouv.fr

A la Direction Départementale des Territoires (DDT)

pour les aides agricoles

ddt@loir-et-cher.gouv.fr

Passer le Cap - Aide Agri

(Chambre d'Agriculture)

passer-le-cap@loir-et-cher.chambagri.fr

02 54 78 75 75 - 02 54 55 20 17

Portail du Rebond

Groupement d'intérêt associatif

www.portaildurebond.eu

Aides Région

www.centre-valdeloire.fr/comprendre/region-mode-demploi/portail-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire

APESA

(urgence - aide psychologique)

contact41@apesa-france.com

Numéro vert : 0 805 05 50 50

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Soutien aux entreprises en difficulté

Anticiper, échanger et identifier des solutions
avec les acteurs publics et les partenaires en Loir-et-Cher

Anticiper

Signaux faibles de vos difficultés

Baisse de commandes
Perte d'un client important
Défaillance de paiement des clients
Problèmes d'approvisionnement
Problèmes de santé
Problèmes matériels
Problèmes ressources humaines
Sinistre
Impacts défavorables
des conditions climatiques
Echéances fiscales ou sociales impayées
Indicateurs de gestion qui se dégradent

Leviers d'amélioration

Les aides dédiées aux projets
de développement

Contacter

Le guichet unique accessible en ligne

Les conseillers des services publics concernés répondent directement aux TPE et PME dans les 5 jours
conseillers-entreprises.service-public.fr

Le conseiller départemental aux entreprises en difficulté (DDFIP 41)

Point d'entrée unique :
Anne LE BERRE
06 03 91 40 34
codefi.ccsf41@dgfip.finances.gouv.fr

Vous pouvez solliciter

Le Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises (Orléans)

Mélanie AUTHIER
melanie.authier@dreets.gouv.fr

Toutes les informations sur
www.loir-et-cher.gouv.fr

Identifier des solutions

Soulager votre trésorerie, obtenir des délais de paiement

Service des Impôts des Entreprises (DDFIP 41)
via votre messagerie sécurisée
sur impots.gouv.fr
ou
URSSAF
www.contact.urssaf.fr/
ou
MSA
www.berry-touraine.msa.fr/lfp

Accéder à une médiation rapide et gratuite avec les banques

Banque de France (correspondant TPE/PME)
TPME41@banque-france.fr

Médiation du crédit
mediation.credit.41@banque-france.fr

Maintenir l'emploi et préserver ses compétences

DDETSPP
ddetspp-activite-partielle
@loir-et-cher.gouv.fr

Bénéficier d'une procédure préventive et confidentielle du Tribunal de Commerce

Cellule de prévention du Tribunal de commerce
prevention@tribunal-de-commerce.fr